



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 28 juin 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-huit juin
à 20 heures 30, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Denis TURREL,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 21 juin 2018

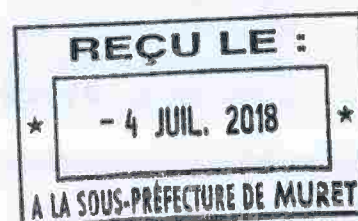
Délibération N°03 06 18	Budget Annexe ZA Serres 2 décision modificative n°1.doc
----------------------------	--

Etaients présents : AUDOUBERT Michel, BAGGIO Thierry(remplaçant de AUDOUBERT René), BARBERO Michel, BERET Marie-José (remplaçante de SENECLAUZE Christian), BAROUSSE Stéphane, BEDEL Philippe, BENARFA Ali, BROS Bernard, BRUN Karine, CARRASCO José, COSTES Alexandra, DEDIEU-CASTIES Françoise, DEJEAN Daniel, DEJEAN Henri, DUPONT Michèle, FERRAGE Pierre, FORGET Éric, GALY Maurice, GILAMA Chantal, GREGOIRE Anne-Marie, GRYCZA Daniel, LABORDE Amédée (remplaçant de GAY Jean-Louis), LEFEBVRE Patrick, LIBRET-LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MASSARUTTO Patrick, MAURY Robert (remplaçant de DEVIC henri), MESBAH-LOURDE Pascale, MICHEL Robert, RACCA Jean-Pierre, RIAND Sandrine, SALAT Éric, SEGUELA Jean-Louis, SUZANNE Colette, TURREL Denis, VIEL Pierre, VIGNES Michel

Pouvoirs : CAZARRE Max (pouvoir donné à BAROUSSE Stéphane), CESAR Jean-Claude (pouvoir donné à AUDOUBERT Michel), DANES Richard (pouvoir donné à FORGET Éric), DELSOUC Marc (pouvoir donné à GRYCZA Daniel), FEUILLERAC Jean-Paul (pouvoir donné à RIAND Sandrine), LEMASLE Patrick (pouvoir donné à DEJEAN Henri), MEDALE GIAMARCHI Claire (pouvoir donné à MAILHOL Béatrice), VEZAT-BARONIA Maryse (pouvoir donné à BARBERO Michel)

Etaients Excusés : BERNARD Marie-Christine, BIBES-PORCHER Ghislaine, BOUVIER Claude, CARRERE Gérard, COT Jean, DELAVERGNE Evelyne, FAUSTINI Marie-Claire, HALIOUA Jean-Louis, ISRAEL Pierre, LEBLANC Daniel, NAYA Anne-Marie, TEMPESTA Marie-Caroline,

Secrétaire de séance : SALAT Éric



OBJET : Budget Annexe ZA Serres 2 décision modificative n°1.doc

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée qu'il convient d'apporter les modifications suivantes au Budget annexe ZA Serres 2 pour corriger une erreur d'imputation des résultats 2017 :

Article	Objet	BP 2018
6522	Reversement excédent budget principal	103 254 €
Total chapitre 65 Autres charges de gestion courante		103 254 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		103 254 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	103 254 €
Total chapitre 002 Résultat reporté		103 254 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		103 254 €
168751	Remboursement collectivité	- 103 254 €
Total chapitre 16 Emprunts et dettes		- 103 254 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		- 103 254 €
001	Résultat d'investissement reporté	- 103 254 €
Total chapitre 001 Résultat reporté		- 103 254 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		- 103 254 €

Vu l'avis favorable du bureau en date du 21 juin 2018

Entendu l'exposé du Président,

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'accepter les modifications apportées au Budget annexe ZA Serres 2 telles que présentées ci-dessus ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces utiles et nécessaires à ce dossier.

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Denis TURREL



Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du 04/07/2018.